

COMMUNE D'AURIAC SUR VENDINELLE

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

EN DATE DU 24 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 24 octobre à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune d'AURIAC-SUR-VENDINELLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle éponyme de la mairie, sous la présidence de Monsieur Roger PEDRERO, le Maire.

Présent(e)s : Mesdames Colette BRUN, Véronique CHOLLET, Véronique ROQUES, Simone SPADOTTO, Séverine TRUDGETT, et Messieurs Davy BRESSOLLES, Ghislain DE ROZIERES, Laurent DUPUY, Roger PEDRERO, Vincent PRADELLES, Jean-Pierre SOUAL

Excusés : Madame Céline ESCUDIÉ donne procuration à Madame Colette BRUN
Monsieur Jacques PINEL donne procuration à Monsieur Roger PEDRERO

Secrétaire de séance : Madame Simone SPADOTTO

- ✓ DCM 2022-54 : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 28 septembre 2022
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2022-55 : Délibération pour augmenter le tarif du prix de vente du repas de la cantine
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2022-56 : Délibération afin d'autoriser le maire à signer le contrat de bail concernant le local Rue du Mitron
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2022-57 : Délibération afin d'autoriser le maire à signer une convention avec Réseau31 et la Communauté de Communes Terres du Lauragais
Approuvé à l'unanimité